**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

**Band:** 20 (1990)

Heft: 4

**Rubrik:** Pro Senectute : regard sur les vieillesses

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



SECRÉTARIAT ROMAND: case postale, 1800 Vevey 1, rue du Simplon 23, (021) 923 50 23 SECRÉTARIATS CANTONAUX:

1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33 1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21 2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20 2502 Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71

2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68

2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20 1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53

1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

## Regard sur les vieillesses

La diversité des situations ne facilite pas la mise en place d'une politique de vieillesse: la période de 40 à 65 ans, phase dite de la maturescence, compte beaucoup dans la qualité de vie des personnes âgées. L'accroissement des inégalités pourrait faire surgir une nouvelle pauvreté: c'est ce qui ressort de l'enquête publiée récemment par l'Institut de sociologie et de science politique de l'Université de Neuchâtel.

«Ça m'angoisse d'aller sur mon lit, je ne veux pas être malade» (Femme 80 ans, à domicile).

«J'aime mieux me priver pour être à la maison, mais avoir ma liberté» (Femme 81 ans, à domicile).

«Jusqu'à l'année dernière, je les accompagnais pour aller boire un café, mais cette année je ne peux plus, parce qu'il m'en coûte deux francs par jour...» (Femme, 72 ans, en appartement).

Ces quelques témoignages parlent éloquemment de la situation des personnes âgées en terre neuchâteloise ou ailleurs. Les entretiens avec les intéressés et les professionnels qui s'en occupent font apparaître toutes sortes de vieillesses, suivant que l'on est jeune retraité ou grand vieillard, en bonne santé ou dépendant, inséré dans la vie de société ou isolé.

Partant des témoignages et d'une analyse de la situation, les quatre auteurs de l'enquête préconisent plusieurs recommandations tendant à diversifier et étoffer une politique active de la vieillesse. Celles-ci portent sur les points suivants:

Dépendance et autonomie: maintien à domicile, mesures à caractère technique ou financier propres à l'encourager, soutient à l'entourage d'une personne âgée dépendante, associer la famille à l'évaluation de la prise en charge des professionnels, création d'une centrale technique de location et de vente de moyens

- Sociabilité: favoriser les modes de vie communautaires et la vie associative, réappropriation d'un rôle social, développer le sens de l'écoute chez le personnel soignant, congé professionnel pour s'occuper d'un vieillard mourant.

Résidence: simultanément promouvoir le maintien à domicile (encadrement médico-social, structures d'accueil temporaire, foyer de jour, développer et coordonner les systèmes d'information, stabiliser les loyers et insérer des logements adéquats dans des immeubles non spécialisés) et revoir les formes d'hébergement collectif permanent (pas de médicalisation forcée, insertion de logements adéquats à proximité des homes, multiplier les chambres individuelles dans les

Activités: revoir le fond et la forme de la préparation à la retraite et mettre sur pied une permanence conseil propre à la faciliter, revoir les modalités du passage à la retraite; animation plus conforme aux besoins des hommes, et des personnes qui ne peuvent plus se déplacer; favoriser la participation active des hôtes à la vie des homes et pensions avec droit de regard, confier au home une fonction propre à lui assurer un contact immédiat avec le monde extérieur.

Beaucoup de ces recommandations, connues de longue date, tardent à se concrétiser: il eut été intéressant de savoir pourquoi. Quant aux remarques sur la préparation à la retraite, on en prend volontiers bonne note, non sans souligner que dans ce domaine le canton de Neuchâtel a fait œuvre de pionnier.

En revanche, le lecteur appréciera les deux ultimes conclusions de l'étude: «Si nous sommes persuadés de l'urgence de certaines mesures propres à améliorer les conditions de vie des personnes âgées, il faut aussi leur laisser prendre sur elles un certain nombre d'initiatives et leur offrir la possibilité de penser et de décider pour elles-mêmes, ne serait-ce qu'en leur rappelant les pouvoirs dont elles disposent

«Si, pour beaucoup de personnes âgées, il importe de pouvoir vieillir chez soi, il est aussi nécessaire de veiller à préserver au maximum leurs rôles sociaux, car il ne faut plus que la retraite équivale à une mort sociale institutionnalisée.»

J. Dentan

<sup>\*</sup> Etre âgé dans le canton de Neuchâtel, témoignages, analyses et recommandations, par Marlène Micheloni, Gisèle Bischofsberger, François Donini, François Hainard, Cahiers de l'IISP Nº 11/Université de Neuchâtel, 1989.

#### **A BIENNE**

## C'est de nouveau dimanche!

«C'est de nouveau dimanche», soupire celui que son travail empêche de réfléchir à cette journée qu'il faut remplir de ses propres forces. C'est de nouveau dimanche se réjouissent les membres du Club du dimanche de Bienne à la perspective de se rencontrer. Pour eux, c'est tout le contraire qui se passe: il leur appartient de remplir chaque jour de la semaine qui passe, mais quinze fois par année, de bonnes fées s'emploient à les tirer de leur solitude.

Dimanche 18 février à l'Ecole professionnelle de Bienne, c'était jour de fête. Le chef de cuisine ainsi qu'une bonne quinzaine de volontaires s'étaient mis sur leur trente-et-un pour accueillir 150 fidèles venus souf-fler les dix bougies de leur Club de Midi, une institution qui n'a pas son pareil dans toute la Suisse. Après les réjouissances matérielles et les propos de circonstance, plusieurs groupes folkloriques d'adultes et d'enfants ont agrémenté le dessert, avant que les plus valides ne s'élancent pour un tour de danse.

C'est en 1974 déjà que Pro Senectute donnait le coup d'envoi d'un «Club de Midi» à Bienne, qui devait réunir chaque semaine une moyenne de 50 personnes. Quatre ans plus tard, l'idée vint de créer un cercle de rencontre analogue le dimanche, une journée peu animée pour les personnes âgées, car les rues de la ville sont désertes et bon nombre d'établissements publics fermés. 90 personnes répondent à une première invitation le 1er février 1980. Actuellement, la fréquentation moyenne dépasse 120 personnes 15 dimanches par année pour atteindre 150 lors des fêtes. L'Ecole professionnelle met sa cafétéria gratuitement à la disposition du club, et le chef de cuisine officie aux fourneaux. Une équipe de trois personnes prend à tour de rôle la responsabilité de l'organisation. Quant aux volontaires, de douze à quinze suivant le nombre de convives, ils assurent les achats, la caisse, le service de taxi, l'office, le service de table, le nettoyage ainsi que les activités de loisirs (théâtre, projections, jeux, etc.) le plus souvent dans les



C'est l'heure du tour de chant: un pathétique «Etoile des neiges...»



Même les fillettes du groupe folklorique y vont d'une histoire drôle racontée dans un savoureux patois. Photos J. Dentan

deux langues et presque toujours gratuites.

Les participants payent neuf francs pour leur repas. La Ville de Bienne et Pro Senectute couvrent les éventuels déficits. Le Club du dimanche demeure pour l'instant une expérience unique dans notre pays. Faute de place, les personnes âgées des communes avoisinantes n'y ont pas accès. La morosité des villes et la solitude ambiante promettent un bel avenir au Club du dimanche.

### A VALAIS

# **Ensemble** contre la pauvreté

La proportion des rentiers pauvres a légèrement régressé ces dernières années dans le canton du Valais, alors que les non mariés avec enfants (familles monoparentales) se retrouvent plus nombreux en deça du seuil de la pauvreté relative. C'est ce qui ressort d'une enquête menée auprès des services fiscaux de l'Etat du Valais et de plusieurs services sociaux publics et privés.

Beaucoup de personnes seules sans charge de famille vivent également dans des conditions fort précaires. Au sein de la population âgée, ce sont les rentières AVS qui souffrent au premier chef de ce qu'il faut qualifier de pauvreté relative. A titre d'exemple, à Martigny on compte 85% des femmes en âge AVS qui bénéficient de prestations complémentaires et 15 d'hommes, surtout des célibataires. On retiendra encore de l'enquête ces quelques observations pertinentes:

- il faudrait augmenter la compétence des centres médico-sociaux régionaux, car les gens osent s'y rendre, mais redoutent de faire appel aux services de leur commune;
- il y a plus de vieux que de jeunes qui viennent à l'assistance;
- plus les femmes vieillissent, moins elles sont nombreuses au chômage, mais plus on les retrouve à l'assisance;
- en Valais, il y a des pauvres fortunés, en particulier des rentiers AVS qui sont propriétaires de terrains non cultivés;
- les rentiers citadins sont plus touchés que les ruraux.

Pro Senectute du Valais ne se montre guère surpris par les résultats de cette enquête, car ses consultations sociales rencontrent quotidiennement des personnes âgées en difficultés financières. Le comité cantonal a accordé en 1988 des prestations financières à plus de 200 personnes âgées pour un montant global de 220 000 francs, soit en moyenne plus de 1000 francs par cas.

### A VAUD

### 4e Giron des chorales d'aînés

Parents et amis des chanteurs, amateurs du chant populaire, ne manquez pas de venir écouter et acclamer les 13 chorales d'aînés qui se produiront individuellement et en un chœur d'ensemble impressionnant le lundi 30 avril de 14 à 17 h à la salle des Remparts à La Tour-de-Peilz.

Inscription Pro Senectute-Vaud, tél. (021) 36 17 26.

### A JURA

### **Vacances**

Cette année, les habitués des vacances préparées par Pro Senectute, et les nouveaux adeptes, toujours les bienvenus, sont invités à passer 10 jours dans la vallée de Joux. Au Sentier plus précisément, à l'Hôtel du Lion-d'Or. Les dates? Du mardi 26 juin au jeudi 5 juillet, 10 jours. Les précisions suivront, comme d'ailleurs celles concernant les autres offres, à Cattolica et au Tessin, aux dates habituelles, à la fin de l'été et en automne. On peut déjà s'inscrire au secrétariat, qui traite avec les hôteliers.

# Problèmes d'information

Le gouvernement, en réponse à une question écrite d'Odette Sanglard, députée suppléante, de Courtételle, récapitule les publications émises par le Service de l'aide sociale. Un fascicule, que l'on peut se procurer auprès de l'administration, décrit les prestations cantonales, tandis que des prospectus présentent les services d'aide familiale ou ménagère (y compris la livraison de repas chauds à domicile), les services de soins à domicile, les 12 services de base mis sur pied par les communes, seules, ou associées. D'autres publications sont envisagées, «notamment en ce qui concerne l'ensemble des mesures d'appui à la famille, l'aide aux personnes handicapées». Finalement, l'absence d'un simple mémento, donnant l'essentiel. et surtout les adresses, n'a pas échappé aux responsables. La question est

étudiée au Département de l'éducation et des affaires sociales. Le document souhaité par la députée vadaise sera distribué à tous les ménages du canton.

A. Richon

### A FRIBOURG

# Soins à domicile: entourage indemnisé

Après Bâle-Ville, le canton de Fribourg s'apprête à indemniser les parents ou les proches qui s'occupent d'une personne âgée immobilisée chez elle. Le Grand Conseil a admis tacitement le principe d'une indemnité journalière de 20 francs, en adoptant l'entrée en matière de la nouvelle loi sur les soins et l'aide familiale à domicile.

Pour en bénéficier, les parents ou proches doivent apporter à la personne âgée une aide substantielle d'au moins une heure et demie par jour. But de cette aide financière directe: éviter l'intervention des services d'aide à domicile, une hospitalisation ou un hébergement dans un home. Ce geste doit aussi contribuer à combler «le sentiment de frustration de ceux qui renoncent à une activité professionnelle pour s'occuper d'une personne handicapée», mais également regrouper deux secteurs jusqu'ici autonomes: l'aide familiale et les soins à domicile, deux services fortement sollicités.

## Pèlerinage à Lourdes

Afin de permettre à des personnes âgées qui craignent de se sentir trop seules ou de ne pouvoir suivre le rythme du pèlerinage, Pro Senectute organise un groupe qui s'inscrira dans le pèlerinage inter-diocésain qui aura lieu du 15 au 21 juillet.

Les participants se rendront à Lourdes par train ou par avion et formeront une même famille dans un hôtel situé tout près de la Grotte.

Dernier délai d'inscription: 25 mai. Renseignements auprès de Pro Senectute, rue St-Pierre 10, 1700 Fribourg, tél. (037) 22 41 53 ou 22 49 50.

## Vacances de printemps pour personnes âgées

Pro Senectute Fribourg organise des vacances dans le Jura du mercredi 6 au vendredi 15 juin 1990, à Délémont, au Centre Saint-Fran-

cois.

Excursions facultatives en car, promenades dans les environs, réunions amicales, jeux.

Inscriptions jusqu'au 11 mai au plus tard

Une assistante sociale et une infirmière accompagnent le groupe durant tout le séjour.

Renseignements, Pro Senectute Fribourg, rue St-Pierre 10, Fribourg, tél. (037) 22 41 53.

## A GENÈVE

### Colloques Conférences...

Fédération européenne pour les personnes âgées (EURAG) Schmiedgasse 26/1 100 A-8010 Graz/Autriche Tél. (0316) 872 30 08

Colloque sur l'organisation des soins des personnes âgées au sein de la commune:

«Des soins en établissement aux soins à domicile» du 26 au 28 avril.

Renseignements complémentaires: Hospice général, 12, Cours-de-Rive 1211 Genève 3, tél. 022/736 31 32.

## Dernière minute

### A VAUD

## Jeune retraité, possédez-vous un permis de conduire B1 ou, mieux encore, D1?

Si oui, Pro Senectute-Vaud a besoin de vous pour seconder, voire remplacer, à l'occasion, le chauffeur de son bus «Jolybus». Il s'agit d'un véhicule J 5 Peugeot, 8 personnes, qui sillonne le canton pour sortir et distraire les personnes âgées, souvent handicapées.

Si vous êtes libre, disponible et motivé, merci de téléphoner au plus vite au 021/36 17 21. De plus amples renseignements vous seront fournis.

## Les Chasseurs d'images exposent au Verger, à Orbe

En son temps, la Fédération vaudoise des clubs d'aînés avait proposé, dans le cadre de son programme «Groupes d'intérêts», des cours de photographie. Ces cours s'adressaient aussi bien à des amateurs avertis qu'à des débutants. L'intérêt fut tel que les participants décidèrent, il y a trois ans, d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs capacités et leur technique. Ils créèrent le groupe «des chasseurs d'images», se dotant de matériel un peu plus sophistiqué et s'entourant de conseils professionnels.

Tout cela a contribué à une meilleure qualité d'images et a permis la prise des excellentes photos réunies dans l'exposition qui se tiendra du 12 mars au 24 avril au centre de jour «Le Verger» à Orbe. Signalons que ces photos ont fait l'objet d'un concours lors des soupers aux chandelles de Vionnaz, organisés par Pro Senectute-Vaud en fin d'année dernière.

### A JURA BERNOIS

## Groupement d'action sociale Programme d'activités

Le Groupement d'action sociale du Jura bernois (GAS) a été créé au printemps de l'année dernière. Actuellement, une vingtaine d'organismes du secteur médico-social sont membres de cette association. Le GAS poursuit des pourparlers avec la Fédération des communes du Jura bernois afin de collaborer avec des organismes tels que le service social régional, le centre «Contact», etc.

Les premiers mois du GAS ont été consacrés tant aux démarches administratives qu'au fonctionnement interne de la nouvelle association. A fin 1989, une assemblée extraordinaire a permis d'établir un programme d'activités. Celui-ci peut se résumer ainsi:

Réaliser un document d'informations sociales générales pour la population:

Intensifier la collaboration entre les organismes préoccupés par le maintien à domicile;

Faire l'inventaire des ressources dans le secteur «bénévoles» et les développer.

Création d'un groupe de travail «handicap» et en définir le programme d'activités.

Favoriser la réinsertion professionnelle par le biais d'un service de ramassage et restauration de meubles.

En résumé, 5 thèmes pour 5 groupes de travail. Il est cependant important de préciser que les groupes de travail sont aussi ouverts aux organismes non membres du GAS.

Pour tous renseignements complémentaires, il est possible d'écrire à l'adresse suivante: GAS, case postale 38, 2710 Tavannes, ou de téléphoner au 032/91 21 20 (numéro du centre Pro Senectute de Tavannes, adresse de contact pour l'association).

Pro Senectute Jura bernois a le plaisir de proposer trois séjours de vacances pour les aînés:

1<sup>er</sup> séjour: Le Maillon (Les Chevalleyres près de Blonay) du 30 avril au 12 mai

2<sup>e</sup> séjour: Le Maillon du 28 mai au 9 juin

Nous vous rappelons que ces séjours sont destinés aux personnes âgées en période de convalescence, légèrement handicapées ou handicapées, ainsi qu'aux personnes souhaitant se reposer. Le premier séjour sera essentiellement composé de personnes de notre région, le second sera partagé avec des participants fribourgeois.

3º séjour: Interlaken, Hôtel Harder-Minerva du 24 septembre au 5 octobre

Situé dans une région magnifique, cet hôtel offre tout le confort nécessaire aux personnes en forme ainsi qu'à celles légèrement handicapées ne sollicitant pas de soins.

Pour de plus amples informations: Pro Senectute Jura bernois, rue du Pont 4, 2710 Tavannes, tél. 032/91 21 20.

## **AVIVO**

### Résolution

Le Comité Central de l'AVIVO, réuni à Berne le 24 janvier, a pris connaissance avec intérêt des projets de lancement d'initiatives du parti Suisse du Travail, du Parti Socialiste Suisse, pour une révision importante de l'AVS-AI.

Il s'en réjouit tant le besoin d'amélioration est nécessaire particulièrement pour la rente minimum, qui ne devrait pas être inférieur à Fr. 1600. par mois.

Il a pris la décision de soutenir l'initiative qui sera lancée en souhaitant qu'il n'y en ait qu'une.

Il engagera toutes ses sections cantonales à participer activement à la récolte de signatures.